Montessori Here and Now : 2,5 -6 ans

Maison des enfants

DOSSIER D'INSCRIPTION 2027 – 28

Date : _____

Nom et prénom du 1er enfant : .....

Sexe : ☐Fille ☐Garçon

Date de naissance : ..... **Lieu et Dpt de naissance :** .....

Ambiance intégrée : ☐Maternelle ☐1ere année- ☐2ème année - ☐3ème année

☐ rentrée anticipée à 2,5 ans

Date d'intégration : ....

Observations sur la santé de l'enfant (Allergies, particularités alimentaires...) :

.....

.....

Inscription : ☐enregistrée le _____

Chèque N° ..... ☐confirmée le

Date : _____

Nom et prénom du 2ème enfant : ... .

Sexe : ☐Fille ☐Garçon

Date de naissance : ..... **Lieu et Dpt de naissance :** .....

Espace intégré : ☐☐Maternelle

Date d'intégration : ....

Observations sur la santé de l'enfant (Allergies, particularités alimentaires...) :

.....

.....

Inscription : ☐enregistrée le _____

Chèque N° ..... ☐confirmée le

Besoins de garderie de 17h15 à 18h30:

☐ Oui : Jours de la semaine : ☐L ☐M ☐J ☐V

☐ Non

SITUATION FAMILIALE

RESPONSABLE

Civilité : ☐Me ☐M.

Nom : .....
Prénom : .....
Nom de jeune fille : .....
Date et lieu de naissance :
.....
.....

Lien de parenté : ☐Père ☐Mère ☐Tuteur

Situation familiale : ☐Marié(e) ☐Pacsé(e) ☐Célibataire ☐Divorcé(e) ☐Séparé(e) ☐Veuf(ve) ☐Union libre ☐Remarié(e)

Adresse :
.....
.....
.....
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....
E-mail : .....@.....
Profession: .....
Société : .....
Téléphone prof. : .....
E-mail prof. : .....@.....

AUTRE RESPONSABLE

Civilité : ☐Me ☐M.

Nom : .....
Prénom : .....
Nom de jeune fille : .....
Date et lieu de naissance :
.....
.....

Lien de parenté : ☐Père ☐Mère ☐Tuteur

Situation familiale : ☐Marié(e) ☐Pacsé(e) ☐Célibataire ☐Divorcé(e) ☐Séparé(e) ☐Veuf(ve) ☐Union libre ☐Remarié(e)

Adresse :
.....
.....
.....
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....
E-mail : .....@.....
Profession: .....
Société : .....
Téléphone prof. : .....
E-mail prof. : .....@.....

Personne à contacter en cas d'urgence

(ex : consultation médicale rapide en journée)
(si différente des responsables)
Nom : .....
Prénom : .....

Lien de parenté : ☐Grands parents ☐Nourrice ☐Voisin – Amis
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....

Médecin référent

Nom et Coordonnées téléphoniques
Nom :
.....
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....

Personne qui dépose et reprend les enfants

(si différente des responsables)
Nom : .....
Prénom : .....

Lien de parenté : ☐Grands parents ☐Nourrice ☐Voisin – Amis
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....

Nom : .....
Prénom : .....

Lien de parenté : ☐Grands parents ☐Voisin – Amis
Téléphone fixe: ...../...../...../...../.....
Portable: ...../...../...../...../.....

Enfant à besoins spécifiques

Pour nous permettre d'accueillir chacun selon ses spécificités, nous demandons aux parents dont les enfants ont des besoins spécifiques de nous en faire part.

Que ces besoins soient reconnus par les instances médicales ou non.

Au sein de chaque classe, nous nous concertons ensuite pour proposer l'accueil le plus adapté compte tenu de la structuration des différents groupes. Dans certains cas, nous ne pourrons pas inscrire l'enfant car notre structure ne pourra répondre à ses besoins.

COÛT DE LA SCOLARITÉ 2027-28

INSCRIPTION

La première année de scolarité, des frais d'inscription vous sont demandés pour enregistrer définitivement l'inscription de votre enfant. Le montant est de 520 euros.
Les petites sorties réalisées pendant la scolarisation à la Maison des enfants (3-6 ans) seront payées par ces frais d'inscription, ce qui évitera les demandes récurrentes de petites sommes ponctuelles additionnelles. Le chèque doit nous être retourné avec le bulletin d'inscription.

L'inscription est faite pour l'année scolaire entière et la scolarité est due sauf déménagement.
Ces frais d'inscription seront encaissés à la confirmation de votre inscription après dépôt du dossier (sauf lorsque votre enfant est sur liste d'attente). Ils ne sont pas remboursables.

La scolarité est totalement due, y compris en cas de scolarisation à distance.

RÉINSCRIPTION

La réinscription **s'effectue fin mars**, début avril au plus tard et assure une place aux enfants pour la rentrée suivante. Au-delà de cette date, nous ne pourrons pas vous garantir de pouvoir accueillir votre enfant.

Pour cela, nous vous demandons de nous verser 1 mois d'avance de scolarité (échelonnée si nécessaire sur les 4 derniers mois de l'année scolaire : mars, avril, mai, juin). Elle n'est pas remboursable.
Ce mois se substituera à l'écolage du mois de décembre de l'année suivante.

Un coût de 50 euros de frais de dossier est à verser en mars.

RESTAURATION

Toute inscription d'élève est faite au titre de demi-pensionnaire. Les repas sont payables d'avance sous forme d'un forfait mensuel.
Montant des frais de restauration lissés sur l'année :

 67 €/mois/enfant (sur les 10 mois de scolarité).

 10 euros : Les parents des enfants ayant une alimentation spécifique lié à un problème médical peuvent apporter un panier repas dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité en vigueur. Les lunch box devront conserver les aliments à plus de 63°C et à moins de 4°C. Les systèmes avec une prise électrique autonome sont compatibles aussi Les frais sont alors de 10 euros par mois.

Aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence, sauf pour une période supérieure **à 15 jours consécutifs** d'absence scolaire et sur justificatif médical communiqué au 1er jour d'absence prescrite.

TROUSSEAU

Voir annexe I

Accueil et Remise aux parents

Les temps d'accueil et de remise aux parents sont gratuits de 8h00 à 8h30 et de 16h30 à 17h15.

Ateliers pédagogiques de 17h15 à 18h30 :

- Ponctuel : 7 euros/heure
- Forfait au mois : 60 euros

COÛT DE LA SCOLARITÉ

	Montant
Frais d'inscription (1ère année de cycle uniquement)	520 €
Écolage mensuel 1° enfant X Nb de mois	520 €*10 mois = 5200 €
Repas Lunch box	67€ *10 = 670 € ou 10*10 =100€
Garderie	
Ateliers du mercredi (à définir)	
Total sans prestation annexe	5870 euros

Paiement par chèque ou par virement tous les 1ers du mois
Tout départ anticipé en cas de changement de domicile pour des raisons professionnelles en cours d'année, devra être précédé d'un préavis de deux mois, via une lettre recommandée minimum avec un justificatif. Le certificat de radiation sera fourni à réception du règlement total.
Pour tout autre cas la scolarité est due pour l'année, y compris en cas d'organisation de l'école à la maison dû à des contraintes réglementaires, sauf dans le cas de force majeure et l'existence d'un motif légitime et impérieux.

(merci de parapher chaque page*)

Fait à .....
Le .....
Signature des parents

*Dans le cas où la responsabilité légale de l'enfant est partagée entre les deux parents séparés ou divorcés, les deux parties doivent signer ce règlement intérieur, qui vaut aussi acceptation de la convention éducative jointe.

Acceptation de la convention éducative et du règlement de l'école Montessori Here and Now

Nous, soussignés ……, parents* et/ou responsables légaux de l'enfant……, déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur (11 pages avec ce coupon réponse) et de la convention éducative de l'école Montessori Here and Now et en acceptons les termes.

Fait à :…… le : ……..

Signature(s) du ou des représentants légaux*précédée(s) de la mention « Lu et Approuvée » :

Souhaitez-vous adhérer à l'Association Montessori de France (AMF) ?

L'AMF ne reçoit **aucun financement public**, l'adhésion représente un **soutien financier** non négligeable pour pouvoir mener à bien ses missions. L'adhésion représente aussi et surtout **un engagement en faveur des propositions de Maria Montessori**. Plus le mouvement Montessori sera dense, plus ses propositions en France auront du poids pour mettre en lumière les lois naturelles du développement de l'enfant et assurer la protection de sa personnalité.

L'adhésion à l'AMF d'un montant annuel de 30 euros pour les parents d'enfants scolarisés dans les écoles Montessori donne droit à :

- **la publication d'annonces en ligne,**
- **à la réception du bulletin "Le LIEN" deux fois par an, et à la consultation de nos archives électroniques depuis 2015,**
- **aux tarifs préférentiels lors d'événements, de colloques ou de séminaires.**
- **l'accès à un espace adhérent depuis notre site Internet avec différentes informations selon votre groupe.**

Si oui, merci de faire un chèque de 10 euros à l'ordre de l'AMF ou vous connecter directement au via ce lien

https://www.montessori-france.asso.fr/page/162214-adherer-en-ligne